Zones Urbaines	
UA	Centre historique
UB1	Faubourgs
UB2	Centre du Cap d'Agde
UB3	Autre centralité du Cap d'Agde
UB4	Front de mer Grau d'Agde
UB5	Abords de l'Hérault - Grau d'Agde
UC1	Couronne urbaine d'approche
UC2	Couronne pavillonnaire du Cap d'Agde
UC3	Entrée de ville du Cap d'Agde
UC4	Faubourgs du Grau d'Agde
UD1	Secteur pavillonnaire contemporain
UD2	Secteur pavillonnaire contemporain - Hauteurs majorées
UD3	Artères urbaines
UD4	Secteur pavillonnaire contemporain - Grau d'Agde
UD5	Secteur pavillonnaire contemporain réduit du Cap d'Agde
UEa	Zone d'activités à dominante artisanale et industrielle
UEc	Zone d'activités à dominante commerciale
UEp	Zone d'activités portuaires
UEp0	Zone d'activités portuaires
UEp1	Zone d'activités portuaires
UEp2	Zone d'activités portuaires
UEp3	Zone d'activités portuaires
UEt	Zone d'activités à dominante tertiaire
UP1	Zone dédiée aux équipements publics
UP2	Zone dédiée aux équipements publics
UP3	Station d'épuration
UP4	Centre technique municipal et équipements publics

Zones à urbaniser	
AUh	Zone de développement à vocation résidentielle
AU0	Projet urbain à préciser
AUEh	Zone de développement à vocation économique
AUEp	Zone de développement à vocation portuaire
AUL	Zone de développement touristique - Île des Loisirs
AUP	Zone de développement réservée aux équipements publics
AUt	Zone de développement à vocation touristique
Zones agricoles	
A	Zone agricole
Aer	Zone agricole située en Espace Remarquable
As1	Stockage de matériaux (Cadières)
As2	Stationnement véhicules (Méditerranéenne)
As3	Stationnement bateaux
Av	Aire d'accueil des gens du voyage
Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Ner	Espaces Remarquables de la Loi Littoral
Nl1	Zone naturelle ludique avec infrastructures légères
Nl1b	Zone naturelle ludique - secteur d'équipements
Nl2	Zone naturelle ludique avec infrastructures adaptées
Nt1	Camping hors espace remarquable
Nt2	Aire naturelle de camping
Nter	Zone naturelle touristique située en Espace Remarquable
Nter2	Aire naturelle de camping en Espace Remarquable

PLAN LOCAL D'URBANISME
VILLE D'AGDE

agde Archipel de vie

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN B.2

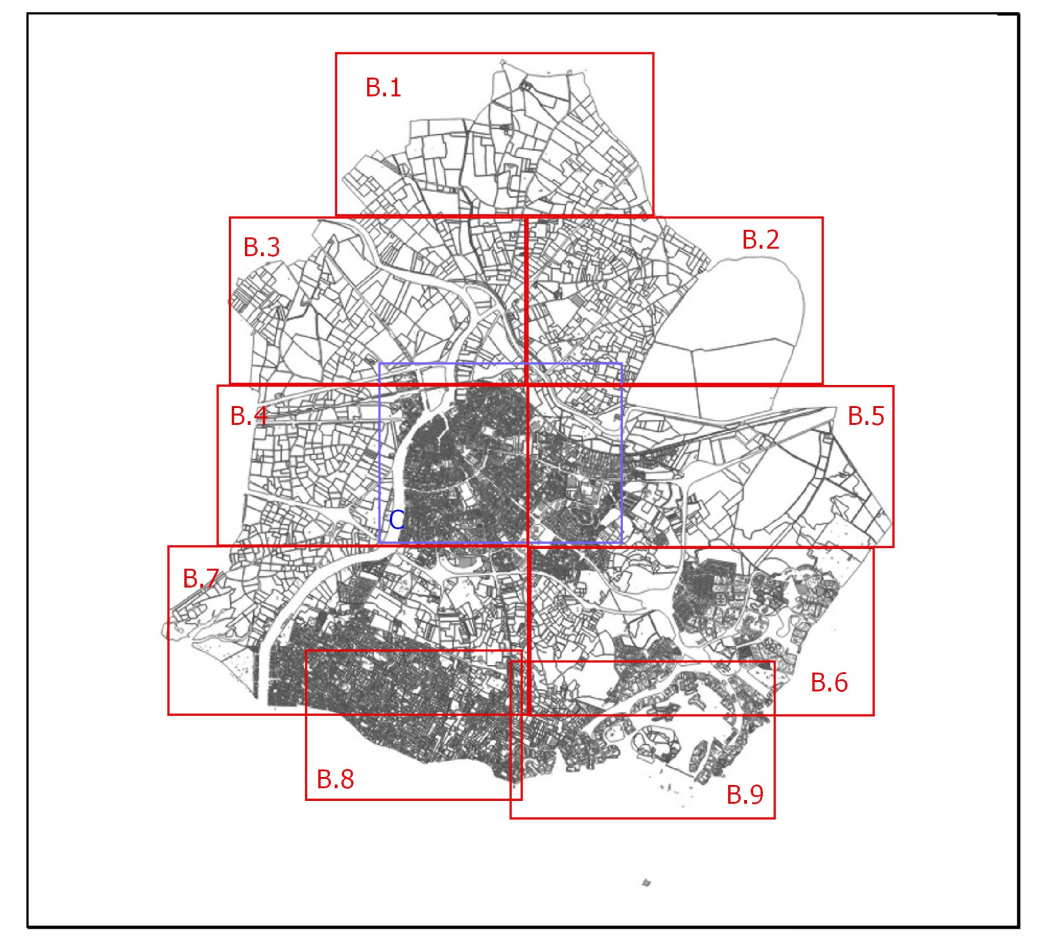

Plan B.2 : Secteur Nord-Est
Echelle : 1/2500
Version : Document approuvé
en Conseil municipal
du 16/02/2016

Terres Neuves
Analyse et Valorisation des Territoires

Légende

Eléments du zonage

- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Espace Boisé Classé
- ▨ Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- ▨ Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (art. L111-1.4 du CU)
- ━ Domaine Public Maritime
- ━ Espaces Proches du Rivage
- ▪ Secteur de mixité sociale
- ▪ Contour de zones
- ┆ Contour de sous-secteur
- ● Bâtiments autorisés à changer de destination (repérage non exhaustif)

Eléments de paysage au titre de l'article L123-1-5.III.2° du CU

- 1 Berges et ripisylves de l'Hérault
- 2 Alignements de Pins Parasols
- 3 Abords des fossés de la Planèze
- 4 Herbiers de Posidonies
- 5 Boisement remarquable
- 6 Boisement remarquable

Cadastre

- ▨ Bâtiment
- ☐ Parcelle
- ┆ Section cadastrale

Plan de Prévention du Risque Inondation

- 🟦 Zone bleue
- 🟨 Zone de précaution
- 🟥 Zone rouge

0 250 500 m